

## Rappels et compléments d'information pour les Sacrements

### **Célébration des Baptêmes, Premières Communions et Professions de foi le Samedi 10 juin 14h30 à l'église du Sacré Chœur** (81 avenue du Prado)

- Se présenter 30 minutes avant le début de la célébration.
- Les enfants porteront un haut blanc.
- Les enfants seront placés sur les bancs de devant, ainsi que les parrains, marraines et parents des futurs baptisés uniquement. Placement libre pour le reste de l'assemblée.
- **Il sera INTERDIT de se déplacer pour prendre des photos pendant la célébration.** Une photographe engagée pour l'occasion s'en chargera. **Les enfants doivent apporter le lundi 12 juin au bureau de vie scolaire une clé USB portant une étiquette avec leur nom et leur classe**, toutes les photos y seront déposées et la clé sera rendue à l'élève en mains propres dans la semaine.
- Les enfants qui feront la Première Communion recevront une croix au moment de l'installation, ils la porteront lors de la célébration.
- Les enfants qui feront la Profession de foi recevront une croix et un cierge au moment de la prononciation du Credo.
- Les enfants qui recevront le sacrement du Baptême recevront une croix au moment de l'installation, ils la porteront lors de la célébration, un cierge et une étole blanche au moment du baptême. **Merci de rendre l'étole à la fin de la célébration.**
- Pour les familles qui ont un livret de famille **catholique**, merci de le déposer à la vie scolaire le lundi 12 juin (en même temps que la clé USB), il sera rendu complété et signé en mains propres à l'élève dans la semaine.
- Tous les élèves recevront un certificat en mains propres au collège après les épreuves du DNB.

### **Pour tous les élèves qui préparent la Profession de foi** (et ceux qui ont été contactés par Mme Esposito par message sur gepi) : **Recollecion au collège le mercredi 7 juin après-midi de 14h à 17h30**

- Apporter un pique-nique pour le partager au collège le mercredi 7 juin après les cours
- Avoir une casquette
- Les enfants recevront ce jour-là le sacrement de la Réconciliation
- Le Sacrement n'a pas de prix mais pour la participation aux frais de la Paroisse, **une**

# COLLEGE PRIVE ST EUGENE DE MAZENOD

**offrande vous est demandée.** La fourchette proposée pour tout sacrement par le diocèse se situe entre 100 et 150 euros, mais chacun reste libre de donner selon ses possibilités. **Apporter une enveloppe avec l'offrande et la remettre à Mme Césari uniquement ce jour-là.** (Si vous souhaitez donner un chèque, il devra être libellé à l'ordre de la « Paroisse Notre Dame de la Salette »).

## **Célébration des Confirmations le Samedi 17 juin 16h à la Cathédrale de la Major**

- Se présenter 30 minutes avant le début de la messe, qui sera célébrée par le Cardinal Jean-Marc Aveline. Merci d'être ponctuels, nos élèves seront rassemblés avec des élèves d'autres collèges et lycées privés de Marseille, nous serons nombreux.
- Les Confirmands porteront un haut blanc.
- Nous leur prêterons un foulard rouge qu'ils devront remettre à Mme Esposito à la fin de la célébration
- Les Confirmands seront placés sur les bancs de devant, ainsi que les parrains ou marraines. Placement libre pour le reste de l'assemblée.
- **Il sera INTERDIT de se déplacer pour prendre des photos pendant la célébration.** Une photographe engagée pour l'occasion s'en chargera. **Les enfants doivent apporter le mardi 20 juin au bureau de vie scolaire une clé USB portant une étiquette avec leur nom et leur classe,** toutes les photos y seront déposées et la clé sera rendue à l'élève en mains propres dans le lundi 26 juin après les épreuves du DNB.
- Le Sacrement n'a pas de prix mais pour la participation aux frais de la Paroisse, **une offrande vous est demandée.** La fourchette proposée pour tout sacrement par le diocèse se situe entre 100 et 150 euros, mais chacun reste libre de donner selon ses possibilités. **Apporter une enveloppe avec l'offrande et la remettre à Mme Césari uniquement lors de la séance de pasto du mardi 13 juin.** (Si vous souhaitez donner un chèque, il devra être libellé à l'ordre de la « Paroisse Notre Dame de la Salette »).
- Pour les familles qui ont un livret de famille **catholique,** merci de le déposer à la vie scolaire le mardi 20 juin (en même temps que la clé USB), il sera rendu complété et signé en mains propres à l'élève le lundi 26 juin après les épreuves du DNB.
- Tous les élèves recevront un certificat en mains propres au collège après les épreuves du DNB.

**NB pour tous : Sur chaque enveloppe d'offrande, merci de noter le nom de l'élève.**

Cordialement  
La Direction